

Réservations Centre de Loisirs Mercredis 2023-2024

Ecoles publiques de Colomiers : Avez-vous validé votre dossier en mairie ?

Ecoles privées, extérieures, collégiens : Avez-vous actualisé votre dossier sur le portail famille ?

Si oui, vous pourrez effectuer l'inscription et la réservation des jours de présence au centre de loisirs mercredi sur votre **PORTAIL FAMILLE** ainsi que pour le BUS du soir à l'année dans le cadre de l'inscription annuelle (Circuit/arrêt)

Du 3 juillet au 4 septembre pour septembre 2023

Toutefois, toutes réservations ou modifications devront se faire impérativement : **avant le 20 de chaque mois** pour être prise en compte pour le mois suivant.

Toute annulation non justifiée après le 20 de chaque mois fera l'objet d'une facturation automatique

Comment réserver ?

La réservation se fait directement sur le **portail Famille** de la Ville de Colomiers

www.ville-colomiers.fr

Rubrique Mes démarches

PORTAIL FAMILLE

